

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 413

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

progrès sensible sur l'état de choses existant et une première étape. Un projet de texte fut donc préparé sur cette base par le Comité, qui fut soumis aux observations des gouvernements, de façon à pouvoir être signé lors de la réunion de l'Assemblée en septembre.

Mais alors, et comme nous y avons fait allusion dans notre précédent numéro, une campagne d'opposition se dessina nettement dans certains milieux abolitionnistes de France et d'Angleterre. On craignait notamment, et cela était juste, que ce terme « dans un pays étranger » ne fût pas applicable aux colonies, protectorats, territoires sous mandat, et que certains pays n'en profitassent pour laisser continuer tranquillement la traite entre la métropole et ces régions, et alimenter de la sorte les maisons de tolérance, qui y fleurissent abondamment, on ne le sait que trop. Et alors, on demandait, et à notre avis c'était une erreur profonde, à tous les abolitionnistes, à toutes les organisations féminines, de s'opposer à la signature de ce texte, si celui-ci n'était pas amendé de façon à préciser ce que signifiait ce terme de « pays étranger ». Erreur de principe d'abord, puis que l'on aurait annulé de la sorte toute sanction de la traite des femmes majeures de France en Egypte, ou de Pologne en Argentine, par exemple; erreur de tactique ensuite, puisque, douze gouvernements ayant accepté ce projet en avril par l'intermédiaire de leurs représentants au Comité consultatif, il n'y avait aucune probabilité qu'ils veuillent se déjuger en les désavouant six mois plus tard.

Telle était la situation quand s'ouvrit l'Assemblée plénière de la S. d. N., à la Vème Commission de laquelle fut remis l'examen de cette partie de l'ordre du jour, la déléguée britannique, Miss Horsburgh, étant rapporteur. Et les débats présentèrent un intérêt très vif, et on peut le dire, paradoxal: en effet, alors que l'on savait fort bien que les craintes émises sur l'interprétation de ce terme « en pays étranger » visaient surtout la France dans ses relations avec le Maroc ou la Syrie, ce fut une satisfaction très grande d'entendre des déclarations catégoriques du représentant de la délégation française, M. Jules Gautier, auquel sa chevelure et sa barbe blanches de patriarche donnaient une autorité toute spéciale. « La France est prête à signer cette Convention, annonça en substance M. Gautier, en stipulant nettement qu'elle s'applique aux colonies, aux territoires, aux protectorats comme à la métropole. La traite des femmes est une honte pour notre civilisation, dont il faut qu'elle se débarrasse au plus vite. » Et tandis que nous soupçonnions d'aise devant ces affirmations, c'étaient alors d'autres pays (influence de la campagne extrémiste signalée tout à l'heure? c'est possible...) qui soulevaient des difficultés, relevaient des arguments juridiques, semblaient avoir peur de s'engager, faisaient machine en arrière, si bien que de voir la France soutenir contre d'autres le point de vue abolitionniste semblait le monde renversé!

Finalement, et après un chaleureux appel de M. Ekstrand, Directeur de la Section sociale de la S. d. N., et l'inévitable passage par les mains d'un sous-comité de rédaction, une résolution fut votée, demandant la prochaine réunion d'une Conférence diploma-

Les femmes et le désarmement

Les grandes manifestations organisées à Genève à l'occasion de la reprise des travaux de la Conférence ont été remarquablement réussies — malgré, ou bien mieux, en raison du coup de théâtre du retrait de l'Allemagne, qui a fouetté toutes les énergies et donné plus de poids au sentiment des responsabilités de chacun en ces heures si graves. Le meeting du 15 octobre à la Réformation, magistralement préparé par une femme, Dame Adelaide Livingstone, sous les auspices du Groupe Consultatif International pour le Désarmement, a été un si grand succès que Lord Robert Cecil lui-même, qui a pourtant le droit d'être blâmé sur des manifestations de ce genre, a déclaré en avoir rarement vu d'aussi vibrant et aussi enthousiaste. C'était le vrai public de Genève, celui qui masque parfois les snobs, les sceptiques ou les réactionnaires, et dont émane dans le plein sens du terme « l'esprit de Genève ». Et relevons ici l'impression profonde que produisit à côté des orateurs masculins, Mme Isabel de Palencia, si sobre, si digne, si persuasive, dans sa simplicité de camée antique, et qui, sans hausser d'un ton sa voix, tint suspendu à ses lèvres l'immense auditoire ému et frémissant.

Le lendemain matin, une imposante délégation des mêmes organisations, dans laquelle les femmes tenaient une part importante, présenta à M. Henderson, sous la conduite de Lord Cecil, le texte de la résolution votée la veille. Et là aussi deux femmes prirent la parole comme chefs

¹ Ce groupe comprend les représentants des organisations suivantes: Union Interparlementaire, Union des Associations pour la S. d. N., Comité du Désarmement des Organisations chrétiennes internationales, Comité du Désarmement des Organisations féminines internationales, Conseil britannique pour le Désarmement, Conseil américain pour le Désarmement, Comité de Désarmement des Organisations internationales d'étudiants, Confédération internationale des Mutilés et anciens combattants (C. I. A. M. A. C.).

tique spéciale, seule compétente pour signer cette nouvelle Convention. Cette Conférence, convoquée sans perte de temps pour le lundi 9 octobre, tint trois séances encore, au bout desquelles le texte définitif de Convention fut signé immédiatement par dix-huit des pays présents en attendant les autres. L'article premier est ainsi conçu:

« Doit être puni quiconque qui, pour satisfaire les passions d'autrui, a embauché, entraîné ou détourné, même avec son consentement, une femme ou une fille majeure en vue de la débauche dans un autre pays, alors même que les divers actes qui sont les éléments constitutifs de l'infraction auraient été accomplis dans des pays différents.

La tentative est également punissable. Il en est de même dans les limites légales des actes préparatoires.

Au sens du présent article, l'expression « pays » comprend les colonies et protectorats de la Haute Partie contractante intéressée, ainsi que les territoires sous la suzeraineté et ceux pour lesquels un mandat lui a été confié.

¹ Rappelons que les Conventions précédentes protégeant déjà les mineures, celle-ci n'avait plus à s'en occuper (Réd.).

² C'est nous qui soulignons.

Ce nouveau petit livre, paru dans la collection « Elles », aurait dû, d'après son titre, être consacré exclusivement à la femme anglaise, mais Maurois y parle aussi des femmes d'autres nations, car, dit-il encore, « l'Anglaise, personnage abstrait, n'existe pas. Il y a des Anglaises innombrables, diverses. » Dans ces nouvelles, les femmes sont le sujet principal; il analyse leur psychologie, leur mentalité, auxquelles le caractère national n'ajoute ce que est typique de leur race. Ces récits, quelquefois très brefs, apportent une contribution importante au problème psychologique féminin. Maurois représente ses héroïnes dans le cadre simple et sobre de la vie, n'y ajoutant ni commentaire subjectif, ni réflexions personnelles philosophiques.

Lorsque dans *Le Porche corinthien*, Lord et Lady Barchester assistent à la démolition de leur ancienne demeure, la description de la tapisserie des chambres déchirée par la pluie ne nous rappelle-t-elle pas *Les Cahiers de Matte Laurids* de Rainer Maria Rilke? et si ce récit du vieux couple, qui pose des fleurs sur le porche resté seul debout, comme sur le tombeau de ses souvenirs, se termine un peu sentimentalement, Maurois exprime pareils sentiments de façon fine et aristocratique, qui évite toute faute de goût.

Et voici dans *La Cathédrale* la mélancolie nostalgique de l'étudiant devant la toile de Manet qui représente la cathédrale de Chartres. Son désir ardent est de l'acquiescer, mais au lieu de l'acheter avec l'argent que lui a envoyé son oncle, il n'emploie cette somme que pour payer les caprices de sa maîtresse, femme « un peu vulgaire, assez sottise et fort jolie ». Un collectionneur achète le tableau et le lègue plus tard au

de file: M^{lle} Rosa Manus (Hollande), en notre nom à toutes, femmes, qui travaillons pour la paix, et Mrs. Puffer Morgan, au nom des centaines d'organisations de tout ordre qui, aux Etats-Unis, ont envoyé à la Conférence le message impérieux de passer des paroles aux actes.

Le discours très catégorique de M. Henderson à cette occasion a été analysé et répandu par la grande presse. Le soir enfin, le grand dîner organisé par le Comité International féminin pour le Désarmement, réunissant plus de cent personnes au Club International, sous la présidence spirituelle et éloquente de M^{lle} Dreyfus-Barney (Paris). On entendit successivement M. Henderson lui-même, qui avait bien voulu honorer ce dîner de sa présence; M^{lle} Adele Schreiber, vice-présidente de l'Alliance pour le Suffrage, vibrante et chaleureuse à son ordinaire; M^{lle} Eidenschien-Patin (France), présidente de la Ligue des Mères et des Educatrices, dont les paroles toutes simples, toutes unies, mais poignantes de vie vécue, produisirent une impression quasi-religieuse; Mrs. Begges (Etats-Unis) et enfin deux jeunes: M^{lle} Renée Baezner (Genève), nièce de notre collaboratrice M^{lle} Debrit, et notre collaboratrice elle-même à l'occasion, et M. Svensma (Hollande), qui affirmèrent tous deux la volonté de paix de la génération qui monte.

Une fois de plus, donc et comme le 6 février 1932, l'opinion publique mondiale s'est affirmée à nouveau. Une fois de plus, elle a dit de façon formelle qu'elle voulait la paix, et que le désarmement était l'un des moyens essentiels d'y parvenir. Ceci, et quoi que puissent nous réserver les jours qui vont venir, quel scepticisme que l'on puisse manifester dans certains milieux, les diplomates et les hommes politiques ne doivent pas l'oublier. Car, comme l'a relevé avec force l'un des orateurs du 16 octobre, tout échec maintenant de cette cause serait non seulement un désappointement cruel pour les peuples, mais un danger pour les gouvernements.

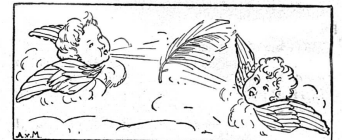
M. F.

Voilà qui est net. Le dernier article, il est vrai, reprend la question, en laissant, comme dans toute Convention, à chaque Etat signataire la possibilité de déclarer qu'il n'assume pas d'obligation vis-à-vis de l'ensemble ou d'une partie de ses colonies, territoires et protectorats; mais voit-on la situation morale impossible que se créerait cet Etat en annonçant par là *coram populo* qu'il autorise la traite dans ces régions?... C'est pourquoi nous ne comprenons pas du tout la démarche privée que firent, dans les couloirs, auprès du président de cette Conférence diplomatique spéciale, M. Limburg, quelques personnalités féminines en faveur d'un autre texte. Si bien que M. Limburg, dont les sentiments peu sympathiques au féminisme sont bien connus de toutes celles qui ont suivi précédemment les débats à la S. d. N. sur la nationalité de la femme, crut pouvoir annoncer en séance de Conférence que l'adoption du texte cité plus haut allait se heurter à « l'opposition acharnée des femmes », et qu'une regrettable confusion risqua de se produire qui aurait rendu cette Convention moins efficace que nous le désirions. Finalement et heureusement, la rédaction que nous indiquons plus haut fut adoptée définitivement.

mais cinq des grandes organisations féminines internationales représentées à Genève finirent à adresser à tous les membres de la Conférence une lettre démentant formellement avoir été consultées à ce sujet, et insistèrent pour qu'à l'avenir soient seulement prises en considération des déclarations officielles de leur part.

Voilà donc un quatrième acte international qui vient s'ajouter à ceux déjà existants contre l'odieux trafic. Et un acte dont la portée est bien plus grande, nos commentaires l'auront fait voir, que ce que peut en déduire à première vue un lecteur peu informé. La réglementation de la prostitution reçoit du fait de la Convention du 11 octobre 1933 un coup décisif. N'ont-ils donc pas raison ceux qui disent que, même si la S. d. N. n'avait fait que ce qu'elle a fait en matière de lutte contre la traite des femmes sous tous ses aspects, il aurait valu la peine de l'inventer?

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Un geste de solidarité féminine.

Nous avons publié sous ce titre, dans notre dernier numéro, une demande du Comité international d'aide aux émigrés intellectuels, qui cherchait, pour des jeunes filles allemandes réfugiées, des familles qui voudraient bien leur offrir gratuitement chambre et petit déjeuner pendant leurs études à Genève. Or, presque immédiatement, nous avons reçu une offre pleine de cœur d'une vieille famille protestante pour une jeune avocate, faisant à Genève des études d'horlogerie pour aller ensuite exercer ce nouveau métier en Palestine. Nos lecteurs se rendent-ils compte à quel point ce geste a été encourageant et réconfortant pour nous, en nous prouvant l'utilité de notre journal?... Et c'est pourquoi nous rappelons aujourd'hui que le même Comité cherche encore le même arrangement (chambre et petit déjeuner gratuits) pour deux autres jeunes filles réfugiées: une élève de l'Institut Dalcroze, et une élève de l'école de dactylographie Kyburg. Nous nous chargeons bien volontiers de lui transmettre les offres que l'on voudra bien nous faire.

Le sort du féminisme en Allemagne

Encore une Association dissoute

Nous apprenons qu'à son tour la Ligue des Citoyennes allemandes (*Deutscher Staatsbürgerinnen-Verband*) a décidé, lors de son Assemblée générale extraordinaire tenue à Leipzig le 24 septembre dernier, de se dissoudre, ne pouvant subsister, du fait des conditions im-



A propos d'un livre récent

« L'Anglaise et d'autres femmes »¹

Dans une de ses nouvelles, Thomas Mann parle du silence nécessaire pour pénétrer une âme humaine. Ce mot s'applique à quelques-uns des récits — sinon à tous — que, sans lieu entre eux, et comme un tapis ou une mosaïque colorée, Maurois a réunis dans son dernier livre, *L'Anglaise et d'autres femmes*, et dont la femme et ses sentiments forment le centre.

Cette sensibilité incalculable, compliquée et différenciée, Maurois la connaît bien. Déjà dans son roman *Climats*, il définissait Odile « une femme comme moi, comme vous, comme toute la malheureuse race des hommes, divisée et multiple »; et il sait aussi que la destinée dépend pour ainsi dire de détails accessoires — regards et paroles qui cachent le processus secret de la vie de l'âme; « Il y a dit-il, des impressions mystérieuses et fugitives, et ce ne sont pas celles qui exercent le moins d'influence sur notre vie. » (*Climats*.)

¹ ANDRÉ MAUROIS: *L'Anglaise et d'autres femmes*, Collection Elles, La Nouvelle Société d'édition, Paris.

Louvre. L'étudiant est devenu un vieil et célèbre écrivain, mais son cœur est resté jeune. Il s'arrête encore tout ému, devant un paysage où devant une femme. Souvent il rencontre une dame âgée et enlaide; elle est son ancienne maîtresse et il regrette de l'avoir aimée jadis. Il va quelquefois au Louvre, regarde longtemps le tableau de Manet, et soupire. Cette histoire brève de psychologie humaine, écrite sur un ton sceptique, presque blasé, pourrait figurer parmi les poèmes en prose de Baudelaire.

La nouvelle intitulée *Les Fourmis* est une mélancolique comparaison entre la psychologie des animaux et celle des humains: alors que, par négligence, la jeune femme oublie de nourrir d'une goutte de miel les fourmis qu'elle a achetées, celles-ci, mourant lentement de faim, gardent jusqu'au bout un peu de miel pour leur reine.

Kate est l'Américaine frivole et mondaine, qui satisfait chacun de ses caprices. Est-il possible que des pensées profondes traversent sa tête? Elle est pourtant assez intelligente pour savoir qu'un mari français ne trouverait pas en elle rien d'intéressant. Et *Nathalie*, est-ce par un trait russe typique, ou bien par fierté consciente d'une fillette de sept ans, qu'elle ne supporte pas la pitié de son beau-père envers son père, et que, dès ce moment, elle commence à le haïr?

Les trois nouvelles, *L'Honneur*, *Irène*, et *Les Lettres*, sont uniquement consacrées à la psychologie amoureuse de l'homme et de la femme. Dans *L'Honneur*, la femme juge l'honneur d'une manière absolument étrangère de l'homme, dont la conception lui est étrangère et incompréhensible. Elle devient la maîtresse de l'ami de son

mari, de ce Bénédict qu'elle n'estimait pas auparavant, et qui l'aime avec passion. Et elle avoue: « dès qu'il fut mon amant je m'attachai à lui. » Après une longue absence, Jacques, son mari, revient au foyer, et Bénédict s'accuse à lui d'avoir trahi son amitié. A la suite de la discussion entre les deux amis, Bénédict se retire, et la femme, malheureuse, continue à vivre avec son mari, étant la victime du sentiment d'honneur de l'homme.

Irène, la Russe, qui, avant la Révolution, avait reçu une éducation princière, et qui gagne maintenant son pain dans un magasin, fait l'épreuve de l'égoïsme de son ami, l'homme qui prétend l'aimer, mais qui n'a pour elle aucun égard. Irène le couvre de reproches, et Bernard, dans l'insomnie de la nuit, s'avoue coupable. Mais qu'arrive-t-il? Dans cet aveu de Bernard, Irène reconnaît finalement le fond de sa propre nature, la nature de la femme dévouée et soumise, de celle qui n'accomplit sa destinée que pour l'homme.

A cette catégorie de nouvelles de psychologie amoureuse appartient aussi l'esquisse intitulée *Les Lettres*. Ici l'héroïne, par devoir, s'efforce en vain de se séparer de son amant. Elle est triste et malheureuse. Deux ans passent. Tout à coup elle entend la voix de son amant au téléphone; il lui lit ses lettres d'amour: « elles me paraissent déchirantes et sublimes, je pensai à Julie de Lespinasse, à la Religieuse portugaise. » Elle ne se rappelle plus de les avoir écrites elle-même, ne connaît alors son changement d'âme et sa médiocrité, et retourne chez son amant.

Les deux récits de Maurois les plus beaux et les plus profonds sont *Le Malentendu*, et *Louise*, Lady Whitney, — tous deux des souvenirs de